

LES INFORMATIONS
DES AIDES ET DES SOLUTIONS

MARTILLAC

HAUTES TERRES DES GRAVES



Le CCAS s'adresse à toutes les tranches d'âges et à toutes les personnes en demande.

Dans une vie, chacun peut être confronté à des difficultés occasionnelles ou récurrentes.

Difficultés liées à l'âge, la maladie, le handicap, l'isolement, la précarité, des problèmes d'insertion...

Le CCAS de Martillac a pour vocation de :

- vous écouter,
- vous informer,
- vous orienter vers les organismes d'aides à la personne,
- vous accompagner,
- répondre au quotidien à vos besoins.

Ce livret vous accompagne dans la recherche la mieux adaptée à votre situation. Le CCAS s'appuie notamment sur un large réseau de partenaires.

Un accueil spécifique du CCAS est disponible en Mairie.

C'est un service de proximité auquel nous sommes attachés pour favoriser un élément important du vivre ensemble.







Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) doit répondre aux exigences de solidarité entre les habitants. Il se doit d'être le premier lieu d'informations que peut trouver chacun d'entre nous en période de difficultés. Á géométrie variable suivant les communes et en fonction de l'histoire et des choix qui résultent de son action, le CCAS sera toujours à votre écoute. Il ne trouvera pas forcément une solution à chaque problème mais il vous aidera à la rechercher. Je remercie l'ensemble de l'équipe d'élus et de bénévoles du Centre Communal d'Action Sociale de

Martillac de nous accompagner sur l'ensemble de ses

Bien à vous.

missions.

Le Maire,

Ominique Clavenie.

Élus:

Dominique CLAVERIE (Président), Micheline ROUZIER-TOUSSAIN (Vice-Présidente), Micheline LIBREAU (Adjointe à la Solidarité), Cécile BART, Richard JAZÉ, Corinne MAZAS, Alain SIDAOUI et Vivianne TRESSOUS.

Bénévoles:

Catherine BANOS, Noémie BARBOT, Jean-Pierre DUMAS, Ève GUIVARCH, Fabienne NGUYEN, Mathias POLSTER et Christian SÉGUIER.



14 avenue Charles de Gaulle 33650 MARTILLAC

Tirage: 2000 exemplaires • Directeur de la publication: Dominique Claverie Rédaction: CCAS • Réalisation: Bx Création (0663345656) • Impression: Timecom Crédits photos: Mairie, StockAdobe • Dépôt légal: Janvier 2023.

ACCOMPAGNEMENTS À LA PERSONNE

Logements: accueil, informations, orientation. Un dossier de demande de logement est disponible en Mairie ou sur Internet afin d'obtenir un numéro unique. (https://www.demande-logement-social.gouv.fr/)
Les demandes de logements sociaux sont soumises à un certain plafond de ressources en fonction du nombre de personnes composant le foyer.

Portage des repas: un service est à votre disposition après inscription soit à l'accueil en Mairie soit auprès du CCAS. Un plateau repas livré à domicile du lundi au vendredi (sauf week-end et jours fériés) vous est proposé. Des repas équilibrés vous sont portés à domicile à la suite d'une incapacité temporaire ou pérenne (maladie, sortie d'hospitalisation...) Le portage est gratuit, le repas est à la charge du demandeur.

Le transport et l'accompagnement de personnes chez le médecin, à la pharmacie, pour faire ses courses...

Pour les personnes en incapacité de se déplacer , un service de course à domicile est possible. En faire la demande en mairie. (Tarif : le déplacement aller-retour est à 2€).

Prêt de véhicule gratuit aux personnes en difficultés de mobilité sur des courtes périodes. (Soumis à conditions).

Bibliothèque itinérante : nous portons des livres, des revues à domicile sur demande.

Aide au permis de conduire sous certaines conditions. En contrepartie, le bénéficiaire fera un travail d'intérêt général.

Opération « Argent de Poche » pour les jeunes de 15 à 17 ans. Ce dispositif leur permet d'accomplir des chantiers de proximité, d'utilité collective, pendant les vacances scolaires. En participant à des missions courtes au sein des services de la commune, les jeunes améliorent leur cadre de vie. En contrepartie, une indemnité est attribuée par demi-journée de 3h30.









POUR LES AÎNES

Un moment festif

Nous organisons, chaque année, un moment festif pour permettre aux anciens de plus de 65 ans de partager un moment agréable.

Un repas intergénérationnel

Il est proposé au restaurant scolaire pour les plus de 70 ans une fois par mois. À cette occasion, des activités avec les enfants peuvent être proposées.

Un colis de Noël

Un colis est distribué pour les fêtes de fin d'année au plus de 70 ans.

Un réseau téléphonique

Il a été en place avec un groupe de bénévoles afin de rester en contact avec les personnes âgées ou en difficulté. En période de veille sanitaire, un service d'appels régulier est mis en place.













UN RÉSEAU POUR FAVORISER LE LIEN SOCIAL

- Animations proposées par le biais de plusieurs associations qui existent dans notre commune. Le Guide des Associations « Edition 2022 » distribué dans chaque foyer est toujours disponible en Mairie. Manifestations ponctuelles, spectacles, conférences...
- Ne restez pas isolés chez vous, venez partager un moment convivial au club des Aînés Martillacais. Par exemple, vous y trouverez des activités, jeux de société, sorties culturelles, rencontres, travaux manuels...

 \bigcirc



AIDES FINANCIÈRES

Aides facultatives:

- Aides financières, aides alimentaires: des aides ponctuelles peuvent être apportées sous certaines conditions et à titre exceptionnel.
- Prise en charge des repas avec un justificatif de revenus pour les bénéficiaires du portage de repas.
- Aide au paiement de factures d'énergie: SLIME 33 sortir de la précarité énergétique, concerne ceux qui consacrent plus de 10 % de leurs revenus aux dépenses d'énergie dans leur logement. Aide au paiement de factures d'eau et des besoins élémentaires du quotidien avec l'établissement d'un dossier soumis à l'approbation du conseil d'administration du CCAS.

Aides légales :

Le CCAS a pour mission d'instruire les demandes d'aides sociales :

- Allocation personnalisée d'autonomie APA (personne en perte d'autonomie),
- Allocation de solidarité aux personnes âgées ASPA (à partir de 65 ans avec faible revenu).
- Allocation supplémentaire d'invalidité ASI (accordée à certaines personnes invalides ayant de faibles ressources. Elle est versée soit par la Sécurité Sociale soit par la MSA,
- Allocation Adulte Handicapé A.A.H.,
- Allocation simple d'aide sociale pour Personnes Agées de plus de 65 ans.





ADRESSES UTILES

La Maison des Solidarités Gironde Montesquieu est un lieu ressource qui regroupe le service emploi de la Communauté de Communes de Montesquieu, France Services, le PLIE des Graves (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, la Mission Locale des Graves et les services du Département). Les domaines d'intervention : famille, solidarité, emploi, formation, santé, citoyenneté, infos-droits, logement, transport, retraite, accompagnement, surendettement et gestion du budget, démarches en ligne.

- France Services est un lieu ressource où les usagers sont accompagnés dans leurs démarches administratives du quotidien : retraite, famille, impôts, social, santé, logement, énergie, accès au droit... https://www.cc-montesquieu.fr/vivre/france-services
- Le PLIE des Graves est un dispositif qui s'adresse à tous les demandeurs d'emploi. accueileem@cc-montesquieu.fr
- La Mission Locale des Graves aide gratuitement les jeunes de 16 à 25 ans (ni scolarisés, ni étudiants) dans les domaines de l'orientation, la formation, l'emploi et la vie quotidienne.
 05 56 64 70 63 - contact.ccmontesquieu@mldesgraves.fr

MDS 15 cours Gambetta 33850 Léognan. 05 57 96 02 60 espaceemploi@cc-montesquieu.fr









05 56 85 81 97 MDSI de Villenave d'Ornon 360 chemin de Leysotte 33140 05 57 96 12 68 mdsi-villenave-ornon@gironde.fr

Maison du Département des Solidarités des Graves

(Lieu d'accueil de proximité pour les personnes en situation d'handicap). (MDS de Talence) 05 56 99 66 99

Bureau d'Informations Jeunesse La Brède – Montesquieu est un lieu d'accueil accessible gratuitement et anonymement, à tous les jeunes de 12 à 30 ans : collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, porteurs de projets associatifs ou professionnels. C'est un espace d'informations et de documentations sur plusieurs thématiques : entreprendre, s'engager, se loger, travailler, prendre soin de soi, se distraire, accéder à ses droits, se déplacer et apprendre.

Permanence de Martillac: Tous les deuxièmes vendredis de chaque mois, de 9h à 12h au Pôle Culturel de Martillac.

Permanence de La Brède : 3 avenue Charles de Gaulle -33650 La Brède 05 56 78 43 82 infojeunes@labrede-montesquieu.com

Union Départementale des Associations Familiales (UDAF): le/la délégué(e) familial(e) a pour mission d'informer, d'orienter, d'aider dans les démarches administratives, d'être à l'écoute des besoins et des attentes des familles.

PASS Mobile accompagne les personnes en situation de rupture de droits et de soins. Permettre un retour de ces personnes vers le droit commun. Aller vers les populations les plus fragiles ou ayant des difficultés à se déplacer.

303 rue Frédéric Sévène
33401 Talence
05 57 12 37 37
pass.bagatelle@mspb.com

Équipe de soutien aux aidants à domicile (ESAD sud) 05 57 12 34 54

La Complémentaire Santé Solidaire est une aide pour payer vos dépenses de santé pour les revenus modestes. Elle peut couvrir l'ensemble de votre foyer. www.ameli.fr

Transport à la demande « Trans Gironde Proximité »

Le transport à la demande est une solution de mobilité pour vos déplacements ponctuels ou de proximité en l'absence d'autres moyens de transport au quotidien. Dossier à retirer à la Communauté des Communes de Montesquieu.

05 57 96 96 70





PETITE ENFANCE

1, 2, 3 Soleil

Lieu d'accueil Enfants – Parents, de rencontres et de jeux encadrés par deux professionnels(les) de l'enfance pour les enfants jusqu'à 6 ans accompagnés. Gratuit et libre d'accès.

05 57 96 99 97 ou 06 37 15 51 99 accueilenfantsparents@cc-montesquieu.fr

Le Relais

Service d'informations, de rencontres et d'échanges à destination des parents employeurs et des professionnels de l'accueil à domicile. Uniquement sur RDV : 05 24 73 34 38

05 57 96 99 97 ou 06 37 15 51 99 ram@cc-montesquieu.fr

Les structures multi-accueil de la Communauté de Communes de Montesquieu 7 structures multi-accueil collectives et familiales.

Pôle petite enfance: 05 57 96 43 62

La liste d'assistantes maternelles indépendantes agrées et de MAM est disponible en Mairie ou sur le site internet www.martillac.fr



LES ASSOCIATIONS CARITATIVES

Les Restos du Cœur

ZA – 1 chemin Lagrange 33650 Martillac 06 84 12 61 02 Permanence le Mardi de 11h à 12h et de 13h à 14h. ad33.martillac@restosducoeur.org

Secours Populaire Français

307 Bis, avenue de Mont de Marsan 33850 Léognan 06 99 88 99 37 lesgraves@spf33.org

Entraide Montesquieu

21 Cours Gambetta 33850 Léognan 05 56 64 12 88 entraide.montesquieu@gmail.com

Petit Ermitage

7 chemin de Peych 33850 Léognan 05 56 64 12 88 https://www.assojeanvincent.org/ le-petit-ermitage

Secours Catholique (délégation de la Gironde)

05 56 98 35 29 https://gironde.secours-catholique.org









Mairie de Martillac, 14 avenue Charles de Gaulle 33650 MARTILLAC



HORAIRES DE L'ACCUEIL

LUNDI: 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

MARDI: 13h30 à 17h

MERCREDI: 9h à 12h et 13h30 à 18h

JEUDI: 13h30 à 17h

VENDREDI: 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

SAMEDI: 9h à 12h (fermeture pendant les vacances scolaires)



NOUS CONTACTER

05 56 72 71 20

secretariat@mairie-martillac.fr www.martillac.fr

























